

# Je suis en terminale et je veux faire des études de santé

Deux voies sont possibles : **PASS** ou **LAS**.

Quelle que soit la voie choisie, vous disposez de deux chances pour candidater aux filières de santé tout au long de votre parcours

## Une licence avec un « accès santé »

Chloé aimerait être pharmacienne ou chirurgien-dentiste et s'intéresse aux sciences.

**LAS**



Elle vérifie sur Parcoursup que la LAS qu'elle choisit permet bien de candidater aux 2 filières santé qui l'intéressent.

Elle choisit une licence de chimie qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui propose des enseignements liés à un « accès santé ».



✓ Si Chloé valide sa 1<sup>re</sup> année de LAS, elle pourra candidater dans les filières de santé pharmacie ou odontologie. En fonction de ses notes d'écrit et d'oral, plusieurs situations sont possibles.

✗ Si Chloé ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de LAS, elle ne peut pas candidater aux études de santé.



OU



Elle est admise en 2<sup>e</sup> année de pharmacie

Elle poursuit en 2<sup>e</sup> année de chimie

Elle peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année de licence sans accès santé (L1)

Elle peut se réorienter via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)



Et elle peut candidater à nouveau aux études de santé après avoir validé son année de licence LAS2 ou l'année suivante de LAS3



Si elle valide sa L1, elle peut poursuivre en LAS2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS2 ou l'année suivante de LAS3

## Un parcours spécifique « accès santé », avec une option d'une autre discipline

Julien aimerait être médecin ou sage-femme et aime la littérature.

**PASS**



Il vérifie sur Parcoursup que le PASS qu'il choisit permet bien de candidater aux 2 filières santé qui l'intéressent.

Il choisit, dans une université ayant une UFR de santé, le parcours spécifique « accès santé » et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels.



✓ Si Julien valide sa PASS, il candidate dans les filières de santé médecine ou maïeutique. En fonction de ses notes d'écrit et d'oral, plusieurs situations sont possibles.

✗ Si Julien ne valide pas sa PASS, il ne peut pas candidater aux filières de santé; il ne peut pas redoubler cette année.



OU



Il est admis en 2<sup>e</sup> année de médecine

Il poursuit en 2<sup>e</sup> année de lettres

Il peut se réorienter via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)



Et il peut candidater à nouveau aux études de santé après avoir validé son année de licence LAS2 ou l'année suivante de LAS3



Si il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS2 ou l'année suivante de LAS3

**À savoir :** Si Chloé et Julien valident leur 1<sup>re</sup> année (PASS ou LAS1), ils peuvent également être admis en 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> année dans une formation paramédicale à l'exception de masso-kinésithérapie. Les modalités d'admission sont fixées par chaque établissement dispensant ces formations